



MUNICIPALITÉ DE CLARENCEVILLE

OUVERTURE DE POSTE : DIRECTEUR AUX TRAVAUX PUBLICS

La Municipalité de Clarenceville est une municipalité agricole et pittoresque bornée par le Lac Champlain et située à environ 30 minutes de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. La population de 1 213 habitants profite d'un patrimoine riche et naturel. La proximité avec la frontière des États-Unis est un facteur favorisant le statut de Municipalité bilingue.

La Municipalité de Clarenceville est présentement à la recherche d'un (e) directeur (trice) aux travaux publics.

Vous relevez de la directrice générale ou du directeur technique à l'urbanisme : **le directeur aux travaux publics** à la responsabilité de planifier, organiser et superviser toutes les tâches liées aux travaux publics. Il assure l'organisation, la coordination et la supervision des activités de son département en conformité avec les orientations prioritaires de la Municipalité.

DESCRIPTION DES PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Planifier, entretenir et améliorer les infrastructures municipales, en assurant leur pérennité et leur conformité aux besoins actuels et futurs de la collectivité ;
- Élaborer les prévisions budgétaires du service et contribuer à la planification triennale des immobilisations (PTI), en veillant à une gestion rigoureuse et stratégique des ressources ;
- Superviser la conception et la réalisation des projets d'ingénierie, incluant les études de faisabilité, les estimations de coûts, les plans et devis, ainsi que les processus d'appels d'offres ;
- Encadrer la réalisation des travaux, qu'ils soient effectués à l'interne, en régie, en sous traitance ou en partenariat privé, tout en assurant le respect des échéanciers, des budgets et des normes de qualité ;
- Veiller à l'application des normes de santé et sécurité au travail, tout en développant des programmes d'entretien préventif et d'amélioration continue des infrastructures.
 - Informe les citoyens, entrepreneurs, professionnels, etc., sur toutes questions relatives aux travaux publics;
 - Évalue et propose des solutions en relation avec les problématiques des réseaux (voirie, aqueduc, égout)
 - Reçoit les plaintes des citoyens et organismes concernant le non-respect apparent de la réglementation municipale;
 - Doit superviser une équipe d'employés syndiqués
 - Exécute toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un Baccalauréat en génie civil ou un diplôme d'étude collégiale en génie civil combiné à une expérience significative en gestion, idéalement dans un poste similaire ;
- Cumuler un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente pourrait compenser l'absence d'un diplôme;
- Entregent et facilité de communication avec le public et les différents membres de l'équipe municipale;
- Une expérience en gestion de personnel est un atout;
- Capacité de s'exprimer aisément en français parlé et écrit, la capacité de s'exprimer également en anglais parlé et écrit constitue un atout;
- Habillets générales en informatique, la connaissance de la Suite Office étant essentielle;
- Connaissance de PG Solutions est un atout
- Permis de conduire valide et autonomie dans les déplacements.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Emploi temps plein permanent à raison de 35h par semaine.
- Certaines rencontres sont réalisées en soirée.
- Salaire concurrentiel à discuter selon le profil du candidat.
- Poste professionnel cadre.
- La rémunération est établie selon les compétences du candidat.
- La Municipalité offre des avantages sociaux auprès de ses employés

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Être autonome, faire preuve d'initiative et avoir le sens des responsabilités;
- Avoir le sens de la planification, de l'organisation et aimer travailler en équipe;
- Adhérer aux valeurs de la Municipalité : harmonie, équité, empathie, respect, rigueur et loyauté.

Si vous pensez être cette personne, veuillez envoyer votre *Curriculum Vitae* aux coordonnées suivantes :

Mme Sonia Côté
Directrice générale
Municipalité de Clarenceville
1350, chemin Middle
Clarenceville (QC), J0J 1B0
dq@clarencerville.qc.ca

La Municipalité reçoit les candidatures jusqu'au **jeudi 22 janvier 2026 à 16 h 00**.

Seules les personnes retenues seront contactées. Le masculin est employé sous forme générique et sans aucune discrimination. La Municipalité souscrit aux principes d'égalité d'accès à l'emploi.

Nous vous remercions de votre intérêt porté à la municipalité de Clarenceville.

Notez toutefois que seulement les candidatures retenues à une entrevue seront contactées.